

# LA GAZETTE DES SAINT-LEGER



Les Saint Léger  
de France et  
d'Ailleurs vous  
souhaitent un  
joyeux noël et une  
très belle année  
2025



## FOCUS

Saint Léger du Bois (Saône et Loire)

## CURIOSITÉ

Trith Saint Léger (Nord) : Mononque Hubert

## NOS BLASONS

Nos blasons : les 2 suivants (par département)

## LÉO SE DÉCLINE

Sur des panneaux

## LES INFOS DE L'ASSO

La commission Patrimoine

La commission Tombola

## NOS RETROUVAILLES

14e rassemblement 2025 à Saint Léger le Petit (Cher)

## DES VIES

Saint Léger des Aubées (Eure et Loir) : Louis-Jacques LAVAL

## POUR NOUS COMMUNIQUER VOS INFORMATIONS



[assostleger@orange.fr](mailto:assostleger@orange.fr)



[facebook.com/assostleger](https://facebook.com/assostleger)



[instagram.com/st.leger.de.france.et.ailleurs](https://instagram.com/st.leger.de.france.et.ailleurs)



POUR VISITER LE SITE  
[www.stleger.info](http://www.stleger.info)

Prochaine date à retenir :

Pentecôte 7-8 juin 2025

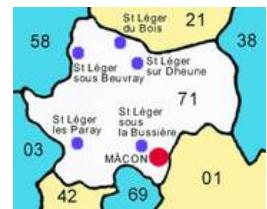
14e Rassemblement

Saint Léger le Petit (18)



# Saint Léger du Bois (71)

Région Bourgogne - Département de Saône et Loire - Arrondissement d'Autun  
Canton d'Épinac - Communauté de communes de la Vallée de la Drée



La superficie de la commune est de 2 126 ha et l'altitude moyenne de 317 m, avec un point culminant à 450 m.

Nombreux sangliers et chevreuils peuplent les bois. A 13 km au nord-est d'Autun, ce village de l'Autunois s'est appelé successivement St Pierre, St Ligier du Bois et Bois Nègre pendant la Révolution. Ses habitants sont-ils des Lendgariens, des Sando-gariens ou des Léodégariens ? Ne serait-ce pas plutôt des Léodégardiens ? Qu'importe, puisqu'y vivre rend léger...



Se baignant dans la Drée, qui se jette dans l'Arroux et la Loire, St Léger du Bois, au cours du temps, a vu sa vocation agricole évoluer vers une fugitive richesse due au Mont Frivaux qui le domine :

📦 Par ses mines de schistes bitumeux, il a donné l'essence minérale et ses sous-produits oléochimiques.

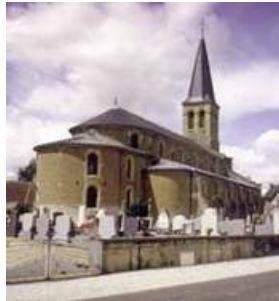
📦 Par ses mines de charbon, il a alimenté les foyers de la sidérurgie creusotine des Schneider. Commencée en 1846, l'activité des mines s'est arrêtée en 1958. L'exploitation des gisements de schistes bitumineux avait lieu à ciel ouvert, et permettait de traiter 60 000 hectolitres d'huiles lourdes par an.

🚧 Par ses carrières de grès très fin, il a contribué à la construction des plus beaux monuments d'Autun, dont la cathédrale.

🍇 Par ses vignes, il a abreuvé nos grands-pères sandogariens de piquette râpeuse.



Aujourd'hui, une partie de son activité réside dans son agriculture. Une quinzaine d'agriculteurs élèvent sur 2 000 hectares, 2 000 bovins de race charolaise, première pour sa saveur et la rapidité de sa production (plus d'un kilo par jour pendant 22 mois) et 1 000 brebis charolaises, aux caractéristiques identiques et tête rouge, dont la réputation s'étend jusqu'au Japon et que les Anglais apprécient pour la laine de leurs couettes.





# Trith Saint Léger (59) "Mononque Hubert"



**Créé en 1949, il mesure 4 mètres de haut et 1 mètre 25 de large.**

Sur la proposition du conseil municipal, le **géant** représenterait un personnage trithois très populaire à son époque : un vieil artisan peintre, célibataire, qui se signalait fréquemment par des traits d'une joyeuse originalité et que les enfants appelaient gentiment "Mononque Hubert" (Mon oncle Hubert) en raison de la générosité qu'il ne manquait pas de témoigner à leur égard.



Le conseil municipal désirait perpétuer, par cette création, la tradition de l'ouvrier trithois jovial et généreux. Mononque Hubert participe désormais à **chaque défilé carnavalesque du 14 juillet à Trith St Léger.**



<https://www.stleger.info/les72StLeger/region3/59.mononquehubert.htm>

Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS



**Mononque Hubert  
est classé au  
patrimoine de  
l'humanité par  
l'UNESCO, comme  
les autres Géants  
du Nord**



**Une chanson** de "Mononque Hubert" a été écrite en **1890** par N. Briffaut.

## 1er couplet

Dins l'espoir ed dev'nir riche  
Dins s'métier ad blanchisseux  
La s'fortun' dins l'poch' s'niche  
El-iest contint comm' un dieu

## refrain

A ti Hubert  
Vidons nos verr's  
Heureux contint  
Cantons tous cheul  
A ti Hubert vidons nos verr's  
Des gins contins  
Té l'eus fier citoyen

## 2e couplet

A tout l'monde rindant service  
Quoiqu'êtant dans l'célibat  
I consol' tout's les fimm's tristes  
Met les homm's hors d'imbarris

## 3e couplet

Quand arriv' l'jour dé l'ducasse  
Si Hubert vient à passer  
Les fimm's qui font un bonn tass  
S'batt'nt pour li fair du café

## 4e couplet

T'es r'vénou dins not' village  
Que t'as du trouvé cangé  
Mais ti aussi, malgré t'nacche  
Té pu biau qu'au temps passé

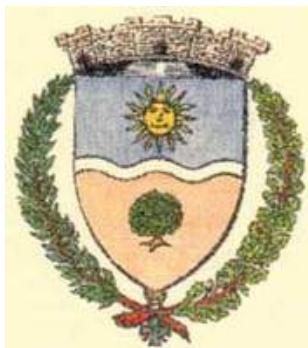
## 5e couplet

In a passé l'an 2000  
Et ti té toudi ichi  
Et si l'ouvach ya cangé  
In est fier ed not' passé



## Nos blasons

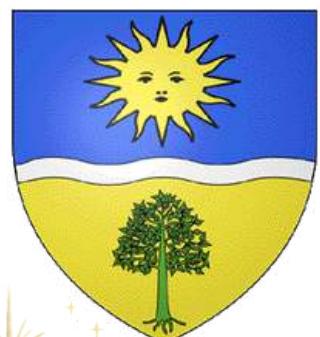
Ayant découvert les 73 Saint Léger et le réseau d'amitié qui unissait les villages et hameaux portant le nom de Saint-Léger ou l'un de ses dérivés -dont certains ont été rendus difficilement reconnaissables à cause d'une corruption du langage- nous avons essayé d'étudier s'il existait un ou plusieurs points communs entre les différents blasons dont s'honorent les communes. Sur ces 73 "Saint-Léger", nous avons repéré 40 blasons. Nous allons les étudier dans l'ordre des codes postaux.



### Saint Léger les Domart (80)

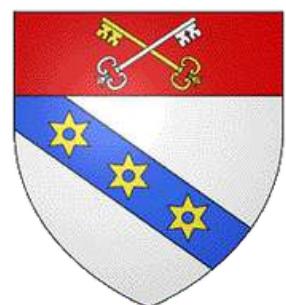
Coupé : d'azur à un soleil d'or et d'or à un tilleul arraché de sinople ; une divise ondée d'argent brochant sur la partition.

Le soleil est le symbole de la vie, la divise d'argent représente la rivière : la Lanche et le vieux tilleul est celui de la Croix, âgé de plus de 600 ans, de 5m 50 de circonférence, que l'on peut découvrir grâce à un circuit pédestre.



### Saint Léger du Ventoux (84)

D'argent à une bande d'azur chargée de trois molettes d'or ; au chef de gueules chargé d'une clef d'argent et d'une clef d'or passées en sautoir. Ce blason a pour origine la Famille Tonduti. Le chef aux deux clefs indique que, sous Ancien Régime, Saint-Léger faisait partie du Comtat Venaissin.



### Saint Léger la Montagne (87)

Tiercé en paire renversé : au 1er de sinople à la rose des jardins, tigée et feuillée d'or, posée en barre, au 2e d'argent à la volute de crosse de gueules, au 3e d'azur au coq d'or, à la moucheture d'hermine de sable brochant en cœur sur la partition.

La rose est l'attribut de Notre-Dame.

La volute de crosse évoque Saint-Léger qui a donné la 1re partie du nom de la commune.

Le coq est l'attribut de Saint-Pierre.

L'hermine est l'appartenance au Limousin.



<https://www.stleger.info/asso/blasons.htm>

# Léo se décline

Michel Charret de Saint Magnazeix (87)  
met Léo en vedette

Mars 2010 : "Il ne s'agit pas de pub pour une marque de maillot ni d'un projet de réforme du code de la route, mais de la reconnaissance des dons artistiques de Michel Charret. Le photographe s'amuse sur le thème de Léo."



<https://www.stleger.info/les72StLeger/region9/87b.michelcharret.htm>

## LES INFOS DE L'ASSO

### COMMISSION PATRIMOINE

L'assemblée générale de 2024 a validé la création de la commission "patrimoine". Mais à quoi sert cette commission ? Voici le règlement :

#### **Article 1. But**

La sauvegarde du patrimoine de village peut être considérée comme étant un des buts de notre association et est en conformité avec l'article 2 de nos statuts. Dans ce cadre, l'association pourra participer par une aide financière à un projet qui lui sera proposé et qui fera l'objet d'une sélection par une commission interne.

#### **Article 2. Composition de la commission**

La commission sera composée par au moins 3 membres issus du conseil d'administration, de préférence issus de Saint-Léger différents. Les membres de cette commission seront désignés chaque année pour l'année suivante. Les membres en place pourront être reconduits.

#### **Article 3. Objet**

La commission se réunira annuellement et décidera du classement des 3 premiers projets parmi ceux qui lui seront soumis suivant les modalités définies ci-après.

#### **Article 4. Critères d'éligibilité**

Les projets ne pourront être déposés que par les communes adhérentes à l'Association des Saint-Léger de France et d'ailleurs. Pour être recevables, les projets proposés devront avoir été déposés auprès de la « Fondation du Patrimoine » ou de tout autre organisme officiel équivalent.

#### **Article 5. Dépôt du dossier**

Les dossiers devront être envoyés au secrétariat de l'Association sous la forme de leur dépôt auprès de la « Fondation du patrimoine » ou de l'organisme officiel équivalent. L'Association centralisera les demandes et les transmettra à la commission de sélection.



Les dossiers devront être déposés au plus tard le 1er octobre de l'année en cours. Le secrétariat vérifiera si le Saint-Léger déposant est à jour de ses cotisations pour les deux années qui précèderont la demande. Il en fera part à la commission de sélection en lui transmettant tous les dossiers. La commission se réunira pour examiner les dossiers déposés et fixera son choix avant le 30 avril au plus tard. La décision de la commission sera communiquée à l'Assemblée générale statutaire qui se tient habituellement en mai ou en juin. Un Saint-Léger qui aura été bénéficiaire une année devra attendre cinq ans pour pouvoir déposer un autre dossier.

#### **Article 6. Dotation financière**

Suivant une proposition des trésoriers, l'Association nationale ouvrira chaque année une ligne budgétaire qui sera soumise à l'approbation de l'Assemblée générale. Si aucun dossier n'a été sélectionné cette année-là, la dotation sera valable pour l'année suivante. En fonction de ses moyens, l'Association peut se réservé le droit de suspendre cette dotation.

#### **Article 7. Obligation du bénéficiaire**

Le bénéficiaire aura l'obligation de mentionner de façon apparente l'aide financière apportée par l'Association des St Léger de France et d'Ailleurs en se servant notamment de son LOGO. Un justificatif de l'utilisation de la dotation sera demandé après réalisation des travaux..

Si vous hésitez pour présenter votre dossier, contactez l'association.  
Nous étudierons votre demande,  
et regarderons ensemble  
si elle est recevable.  
Un délai supplémentaire  
est accordé :

**fin avril 2025**

*Cette aide financière peut être accordée pour un bâtiment, un objet,  
la mise en valeur d'un lieu...*

## LES INFOS DE L'ASSO

### COMMISSION TOMBOLA

Tous les deux ans, l'association organise une tombola participative afin de pouvoir aider un Saint-Léger à organiser un rassemblement ou une assemblée générale.

Courant octobre, une demande de lots a été adressée à tous nos contacts. Il en faut environ une soixantaine. L'association va en offrir 10 pour le prochain tirage.

En décembre, 10000 tickets sont imprimés avec quelques exemples de lots inscrits dessus. Le prix de vente du ticket est de 2€ et 2.5 Francs suisses. Dès retour de l'impression, ils seront envoyés aux différents St Léger courant décembre.

#### C'est à vous de jouer !

Tous les tickets doivent être vendus pour le 31 mars et les souches doivent être retournées chez Edmond LELIEVRE, 61170 ST LEGER SUR SARTHE, IMPERATIVEMENT pour le 10 avril.

La commission se réunit pour faire le tirage en présence d'un huissier le 26 avril. Les résultats ne seront divulgués que lors du rassemblement.

Les lots devront être apportés à cette même date.



<https://www.stleger.info/asso/tombola12.htm>

#### N'oubliez pas, c'est une tombola par-ti-ci-pa-ti-ve !

Cela veut dire que pour tout carnet entier vendu et si le Saint-Léger ou l'adhérent personnel assiste au prochain rassemblement, l'association rembourse la moitié de la valeur du carnet soit 10 €

#### Voici quelques-uns des lots

- 6 juillet 2025 : 4 places pour la fête des fours à St Léger des Prés (35) repas traditionnel campagnard cuit au four à bois + 1 nuit chez l'habitant
- mise à disposition d'un gîte à St Léger (Alpes Maritimes) pour 4 personnes pour une semaine pour la période du 01 mai au 30 septembre sauf la 1ère quinzaine d'Août et 4 repas à l'auberge communale
- 2 coffrets séjour (2 jours et 1 nuit) pour 2 personnes au Puy du Fou
- wonderbox week-end insolite pour 2 personnes
- 4 magnums de champagne
- de très nombreux paniers garnis et lots de bouteilles
- ....

[liste complète sur  
https://www.stleger.info/asso/tombola12.htm](https://www.stleger.info/asso/tombola12.htm)

**La liste complète des gagnants sera affichée et un « gros lot » par région sera annoncé au cours du repas du samedi midi.**

# **Saint Léger le Petit (18)**

## **14ème Rassemblement 7 & 8 juin 2025**

### **BIENVENUE À SAINT LÉGER LE PETIT**

Chers amis des St Léger de France et d'ailleurs,

Dans un peu plus de six mois maintenant sera organisé à **St Léger le Petit - département du Cher**- le 14ème rassemblement des St Léger de France et d'ailleurs à **la Pentecôte 2025 soit les 7 et 8 juin**.

L'équipe des amis de Léo du Berry ainsi que la municipalité seront heureux de vous accueillir le temps de ce week-end festif.

Aussi, c'est avec grand plaisir, que nous souhaitons vous apporter les informations nécessaires avant votre venue.

#### **LIEU DE LA MANIFESTATION :**

- Le rassemblement se tiendra principalement dans une prairie située à proximité de l'entrée principale de notre village.

S'agissant d'un terrain enherbé et non plat, il sera sans aucun doute moins bien adapté pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Des toilettes y seront installées, mais là encore non adaptées aux PMR. Celles-ci pourront se rendre malgré tout jusqu'au centre socio-culturel, situé à 5 mn à pied, qui dispose d'un WC adapté.

Sur ce lieu seront installés :

- la tente de réception pour les repas
- les vins d'honneur et buvettes
- la tenue des olympiades

*Prévoir en cas de beau temps, (c'est sûr, il fera beau !!) casquettes ou chapeaux, le terrain n'étant pas ombragé.*

#### **PARKINGS :**

- Un premier parking pour véhicules légers se situera en face du lieu de la manifestation, près de l'église,
- un second parking est prévu pour les camping-cars (ni eau ni électricité) à l'arrière du lieu du rassemblement.

#### **ACCUEIL DES PARTICIPANTS - DÉPÔT ET REMISE DES LOTS DE LA TOMBOLA :**

- Dès votre arrivée, vous devrez vous présenter à l'accueil qui se tiendra dans le centre socio-culturel situé 4, rue de la mairie.

- À ce même endroit, vous déposerez également vos lots de tombola.

- De même, les gagnants de la tombola se rendront à cet endroit, après le déjeuner du samedi, pour la remise de leur lot.

#### **LES STANDS :**

Pour les St Léger qui tiendront un stand, vous pourrez l'installer dès votre arrivée, dans le terrain situé également au 4, rue de la mairie où se trouve l'ensemble des bâtiments communaux. Ces stands seront ouverts les samedi et dimanche en fin d'après-midi. (cf. le programme)

Afin de faire découvrir les différentes régions des St Léger de France, Belgique et Suisse, nous faisons le choix d'ouvrir ces stands aux habitants de la commune.

#### **LES OLYMPIADES :**

Afin que petits et grands, jeunes ou moins jeunes puissent participer à ces jeux, nous avons prévu des jeux non dangereux et adaptés pour tous. (jeux de vitesse, d'adresse, de lancer, de réflexion)

#### **LES EXCURSIONS :**

Afin de vous faire découvrir notre territoire, son passé historique, ses richesses, son industrialisation, son paysage, vous aurez le choix entre 4 destinations que nous vous laissons le temps de découvrir à l'aide du document ci-joint. Il suffit de cliquer sur chaque visite pour en découvrir le contenu.

# BIENVENUE EN LOIRE EN BERRY

La destination « Loire en Berry » vous invite à découvrir un territoire où la nature préservée se marie à une richesse culturelle importante. Située entre la Nièvre et l'Allier, et à quelques kilomètres de Sancerre, cette partie du Berry offre des paysages enchantés le long de la Loire et de l'Allier. Randonnées à pied, à vélo ou à cheval vous mèneront à travers un patrimoine naturel et historique exceptionnel, avec des canaux pittoresques et des sites d'interprétation qui racontent l'histoire industrielle de la région. Labellisé Pays d'art et d'histoire, ce territoire allie harmonieusement découverte et préservation, pour un séjour empreint de sérénité et d'émerveillement.

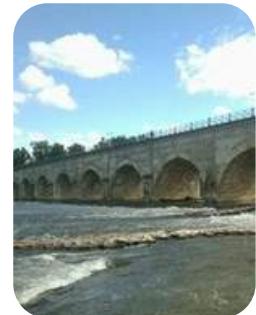
## ~ Les Visites de l'après-midi ~

### Découvrez un village médiéval de caractère



Visite du château de Sagonne par le Centre artistique et culturel Mansart, suivie de la visite du village par la mairie de Sagonne.

### Voyagez au temps des mariniers



Visite du village d'Apremont-sur-Allier par le Pays d'Art et d'Histoire, suivie de la visite du Pont-Canal du Guétin par l'association de préservation du patrimoine de Cuffy.

### Prenez le large sur le canal latéral à la Loire



Croisière sur le canal avec l'équipage du bateau promenade Le Latéral

### Remontez l'histoire à l'ère de l'industrie



Visite de l'Espace Métal à Grossouvre. Scénographie sur l'histoire de la métallurgie, réalisée par Jamie Gourmand de "C'est pas Sorcier"

# VISITE DANS LA NIÈVRE NEVERS

Une 5ème destination vous est proposée dans le département de la Nièvre (58) éloignée de 25 km à l'est de notre département. La ville de Nevers en est le chef-lieu. C'est dans son quartier historique nommé "la butte" que l'on retrouve les principaux monuments de la ville : le Palais ducal abritant le Centre d'Interprétation d'Architecture et du Patrimoine (CIAP), la Cathédrale Saint-Cyr - Sainte-Julitte sans oublier les maisons à pans de bois.

Un détour par le sanctuaire, lieu empreint de paix et de sérénité, dans lequel vous marcherez sur les pas de Sainte Bernadette. Il suffit de cliquer sur chaque visite pour en découvrir le contenu.

Ne partez pas sans avoir déguster les spécialités sucrées de Nevers : le Négus, roi des friandises, est un délicieux caramel mou au chocolat ou au café enrobé dans un sucre cuit et la nougatine de Nevers nacrée, orangée.

## Découvrez Nevers médiévale



Cheminement dans les rues du quartier historique  
à la découverte des échoppes d'autrefois

## Vivez un instant à l'heure des comtes et des ducs de Nevers



Commentaire de la façade du Palais ducal qui a servi  
de palais de justice pendant 130 ans

## Entrez chez cette grande dame par la petite porte



Visite extérieure et intérieure de la  
cathédrale Saint-Cyr - Sainte-Julitte

## Visitez le lieu où repose la petite bergère



Visite de la chapelle où repose  
Bernadette Soubirous - musée - grotte

# PROGRAMME DES SAMEDI ET DIMANCHE

## samedi 7 juin 2025

8h30 - 11h	Accueil des participants - installation des stands St Léger
11h	Ouverture officielle du rassemblement – Discours - Vin d'honneur
12h45	Déjeuner sous chapiteau Résultats de la tombola ( <i>document sur table</i> ) Distribution des lots de la tombola (à récupérer pendant les olympiades)
15h30	Olympiades
18h	Prise de possession des hébergements (gîtes - chambres d'hôtes - hôtels)
18h30	Ouverture des stands des St Léger et de la boutique des Léo* <i>*Les stands et la boutique seront ouverts aux habitants de St Léger le Petit</i>
20h45 - 2h	Dîner dansant et soirée festive

## dimanche 8 juin 2025

9h00	Assemblée générale jusqu'à 11h30 suivie du Conseil d'Administration Départ pour la randonnée pédestre/jeux de société/concours de pétanque Messe pour ceux qui le souhaitent Temps libre*
12h	Déjeuner sous chapiteau
13h	Départ impératif pour les excursions
18h30	Ouverture des stands des St Léger et de la boutique des Léo* <i>*Les stands et la boutique seront ouverts aux habitants de St Léger le Petit</i>
19h30	Apéritif offert
20h45 – 2h	Dîner dansant et soirée festive – remise des cadeaux Remise de la clé au futur organisateur

### \*Proposition pour le temps libre

- La Charité sur Loire (7 km) : visite libre
- Apremont sur Allier (25 km) : visite du parc floral, parcours immersif dans les écuries et promenade sur les remparts du château (12 €)
- Pouilly sur Loire (20 km) : visite de la Tour du pouilly fumé (9€) - Se renseigner au préalable pour la faisabilité (03 86 24 04 70)
- Espace Bernadette Soubirous à Nevers (25 km) : visite libre

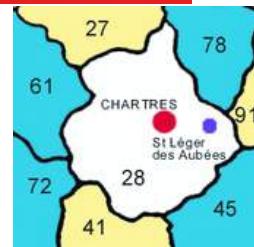
<https://www.stleger.info/asso/histoire2025.htm>





# Saint Léger des Aubées (28) Louis-Jacques Laval

né le 06.02.1808 à ST LEGER DES AUBEES - mort en 1880 à Tahiti



## 1834-1871 : "le règne" de Laval aux Gambier

Rarement un homme aura suscité autant de passions que le **père Honoré Laval (1808-1880)** : en débarquant le 8 août 1834 aux Gambier, un archipel encore vierge de toute croyance européenne, il allait contribuer à métamorphoser une société polynésienne jusqu'alors très isolée. "Bon berger" ou "dictateur à la tête d'une théocratie", les avis sont partagés sur l'œuvre de ce personnage qui marqua de son indélébile empreinte l'évangélisation des Mers du Sud...

Découvertes tardivement par le capitaine James Wilson en 1797 (à bord du Duff de la London Missionary Society), rapidement visitées par Frederick Beechey (1796-1856) du 29 décembre 1825 au 13 janvier 1826 (il en établit la première carte, remarquable, tout en notant la férocité des insulaires et la réserve des femmes), **les Gambier**, à l'extrême sud-est de l'actuelle Polynésie française, n'ont jamais suscité, compte tenu de leur emplacement, un énorme intérêt pour les explorateurs et aventuriers en quête de richesses faciles.

Du 6 au 14 février 1834, Jacques Moerenhout (1796-1879), qui joua un rôle si important plus tard à Tahiti, y fit lui aussi une brève escale, mais l'histoire de l'archipel, entendons l'histoire moderne, celle qui a été écrite dans ses moindres détails, ne commença qu'avec l'arrivée des pères **Honoré Laval** et François Caret (1802-1844).

*Il se fit appeler Honoré le 30 décembre 1825, lorsqu'il intégra sa congrégation.*



une île des Gambier

Nom de la commune : **Gambier (Îles Tuamotu-Gambier)**

Région : Territoires d'Outre-Mer

Département : Polynésie Française (987)

Code postal : 98 755

Population : 1113 habitants

Superficie : 4597 hectares

*Commune à l'extrême sud-est de l'archipel des Tuamotu et de la Polynésie française, composée du mini-archipel dit "îles Gambier".*

*Île principale de Mangareva : chef-lieu Rikitea.*

*Les premiers occupants connus remontent environ à l'an 1000, excellents navigateurs venus de l'ouest qui envahirent progressivement toute la Polynésie.*

*Découverte à la fin du 18e par le capitaine anglais Wilson qui baptisa l'archipel du nom de son amiral, ce n'est que 30 ans plus tard que les Français s'y intéressèrent avec la 1re mission catholique de la Polynésie.*



vue aérienne de l'île de Mangareva

<https://www.stleger.info/les72StLeger/region4/28.htm>

<https://www.stleger.info/les72StLeger/region4/28.laval.htm>

<https://www.stleger.info/les72StLeger/region4/28.laval.2.htm>

Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS

C'est là que se place l'intermède **du père Laval qui entrepris la construction accélérée d'une cathédrale gigantesque, d'une dizaine d'églises**, d'ouvrages fortifiés, d'un port et d'un palais pour le roi de l'île : la moitié de la population périt à la tâche.

A partir de 1881, l'archipel fut officiellement rattaché à la France



En 1872, Laval a dû quitter Mangareva ; il sait alors que son rôle, là-bas dans son petit paradis, est terminé.